

PLAN D'ACTION

2024

*Visant à identifier et à réduire les obstacles
à l'intégration des personnes handicapées*





Mot du maire.....	3
Politique citoyenne	4
Contexte	5
Historique.....	6
Production du plan d'action	7
• Membres du comité	7
• Échéancier annuel du comité de suivi.....	8
• Les axes d'intervention	8
Bilan des réalisations antérieures	9
LES ACTIONS	21
• Actions et mesures appliquées en continu	21
• Actions et mesures spécifiques 2024.....	25



Au nom du conseil municipal de la Ville de Saint-Hyacinthe, je vous présente l'édition 2024 du Plan d'action visant à identifier et à réduire les obstacles limitant l'intégration des personnes handicapées dans la communauté maskoutaine. L'accessibilité est un droit fondamental qui touche non seulement les personnes présentant un handicap, mais également les personnes âgées ou celles qui ont un problème de mobilité temporaire.

Le Plan d'action annuel répertorie, le plus fidèlement possible, les besoins des personnes touchées en matière d'emploi, de communication, d'habitation, de sécurité, de loisir ou d'accessibilité aux édifices et aux services. À la suite de l'envoi du Plan d'action 2023 à l'Office des personnes handicapées du Québec, monsieur Daniel Jean, Directeur général, nous a fait parvenir une lettre où il a d'emblée souligné la très bonne qualité de notre plan d'action 2023.

Il nomme que la diversité des mesures que nous avons prises témoigne clairement de l'engagement de notre municipalité à agir dans tous ses secteurs d'activité, en conformité avec le décret 655-2021. La diffusion du Bilan 2023 et du Plan d'action 2024 permet de réitérer notre engagement à réduire les obstacles qu'elles vivent au quotidien.

À ce jour, 88 % des actions inscrites au Plan sont réalisées, ou en voie de l'être. Je suis particulièrement fier des gestes accomplis au cours des dernières années et nous continuons notre travail afin d'atteindre notre objectif d'intégration des personnes vivant avec un handicap.

Dans la continuité de la concertation, le Plan d'action 2024 est tout aussi ambitieux que bienveillant, à l'image des personnes qui s'impliquent quotidiennement afin d'améliorer la qualité de vie de nos citoyens vivant avec un handicap. Notre population est vieillissante, mais son désir de demeurer active, d'être autonome et engagée dans sa communauté se reflète dans les consultations citoyennes. De plus, il est essentiel de se rappeler que le spectre des limitations est souvent minimisé par les handicaps invisibles, par des enjeux temporaires ou encore par des problèmes de santé qui sont dégénératifs. Nous avons le devoir de nous adapter afin de favoriser l'inclusion. Il est de notre responsabilité collective de faire entendre leurs voix.

LE MAIRE DE SAINT-HYACINTHE

André Beauregard



En 2014, la Ville de Saint-Hyacinthe a adopté sa première politique citoyenne, laquelle vient définir et affirmer les engagements de la Ville en matière d'intervention envers tous ses citoyens.

Un des trois principes directeurs de cette politique est « l'accessibilité ». D'ailleurs, dans le plan d'action de cette politique, sous l'enjeu de la vie communautaire, un des objectifs est :

Favoriser l'accessibilité universelle aux activités et services.

Le plan d'action de la Politique citoyenne contient plus de 100 actions, et parmi celles-ci, la moitié touchent directement ou indirectement la clientèle des personnes handicapées. La production de notre plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées est une des actions visant directement les personnes handicapées.

Le plan d'action de la politique citoyenne sera révisé aux quatre ans, et coïncide avec l'élection du conseil municipal qui aura à l'adopter et le mettre en œuvre.



Pour comprendre la raison du présent exercice, il importe de bien saisir le **contexte** dans lequel il s'inscrit.

Depuis plus de 30 ans, la société québécoise fait des efforts importants pour favoriser davantage l'intégration des personnes handicapées. Cependant, beaucoup de chemin reste à faire. Plusieurs politiques, règlements, mesures et lois ont été adoptés par différents paliers de gouvernements, permettant de faire bouger les choses dans la bonne direction, mais la participation complète et entière des personnes handicapées dans notre société reste encore un objectif à atteindre.

En décembre 2004, le projet de loi n°56 a eu pour effet de modifier substantiellement la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées* et de spécifier que « *leur intégration à la société doit se faire au même titre que tous les citoyens* ». Entre autres, cela se traduit, pour des ministères, des organismes publics et des municipalités par l'adoption, sur une base annuelle, d'un plan d'action destiné à réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées qui décrit les mesures prises dans la prochaine année pour y remédier. Cette démarche doit être considérée comme un processus continu et évolutif.

Obligations de la municipalité

1. Chaque ministère et organisme public qui emploie au moins 50 personnes ainsi que chaque municipalité qui compte au moins 15 000 habitants doit adopter annuellement un plan d'action identifiant les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans le secteur d'activité relevant de ses attributions, et décrivant les mesures prises au cours de l'année qui se termine et les mesures envisagées pour l'année qui débute, dans le but de réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans ce secteur d'activité.
2. Les ministères et les organismes publics nomment un coordonnateur de services aux personnes handicapées au sein de leur entité respective et transmettent ses coordonnées à l'Office des personnes handicapées.



L'administration municipale maskoutaine est préoccupée depuis longtemps par l'intégration des personnes handicapées. Elle est même qualifiée de pionnière par l'Office des Personnes handicapées du Québec.

Cela a débuté plus concrètement en 1998, quand la Ville a résolu de porter une attention particulière envers la clientèle handicapée dans tous ses projets municipaux. *La Table de concertation des organismes offrant des services aux personnes handicapées* de la région de Saint-Hyacinthe — regroupant des organismes publics, parapublics et communautaires — ne pouvait que se réjouir d'une telle décision.

Bien motivés, les participants de la Table se documentent dans le but d'élaborer un plan d'action. Tous les sujets y passent : habitation, accessibilité, loisir, stationnement, circulation, transport, etc. Un véritable travail de moine! Rappelons qu'en 1998, les juridictions municipales concernant les personnes handicapées étaient très peu développées, contrairement au domaine de la santé et des services sociaux.

Dans ce plan, on désire exposer les objectifs poursuivis, suggérer des actions avec leur niveau de priorité et recenser une liste de partenaires pouvant collaborer dans un domaine ou l'autre.

En août 1998, les membres de la Table de concertation présentaient leur ébauche de plan d'action au conseil municipal, étant conscients que certains gestes pourraient se poser rapidement, tandis que d'autres seraient faits à plus long terme. L'important était de sensibiliser le conseil municipal à tenir compte de la clientèle handicapée dans ses plans et ses immobilisations; c'est pourquoi le plan ne comportait pas d'échéancier précis, s'inscrivant plutôt dans une continuité. Les directeurs de services municipaux ont ensuite identifié la nature des actions qui leur étaient propres, à court et moyen terme; ceci complétait le premier plan d'action.

En début d'année 2000, à la demande de la Table de concertation, un premier rapport portant sur les travaux réalisés fut produit par la Ville et un deuxième au début de 2005. Les actions pouvant être réalisées rapidement le furent avant l'année 2000 : aménagements mineurs pour permettre l'accessibilité à des bâtiments, places de stationnement réservées aux personnes handicapées devant tous les bâtiments municipaux, etc. Quant aux actions à plus longue échéance, les priorités fixées ont quand même été respectées.

Grâce à ces démarches, plusieurs retombées positives continuent de faciliter le quotidien des personnes handicapées de notre milieu (voir la section « Bilan des réalisations antérieures »).



Afin d'obtenir les résultats souhaités, l'administration municipale forme un comité de suivi, en collaboration avec la Table de concertation des organismes offrant des services aux personnes handicapées de la région de Saint-Hyacinthe et d'Acton et ainsi assurer la production et réalisation annuelle des mesures et actions. Deux représentants de la Table de concertation font partie du comité de suivi et un représentant du Centre Intégré en Santé et Services sociaux Montérégie Ouest est présent à titre consultatif.

MEMBRES DU COMITÉ DE SUIVI 2024

UN ÉLU RESPONSABLE DE L'ACCESSIBILITÉ AUX BIENS ET SERVICES MUNICIPAUX :

Donald Côté, Conseiller municipal au district Sainte-Rosalie

UN REPRÉSENTANT DU SERVICE DES LOISIRS ET COORDONNATEUR DES SERVICES AUX PERSONNES HANDICAPÉES :

Julie Gagnon, Conseillère à la vie communautaire

UN REPRÉSENTANT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE :

Brigitte Massé, Directrice générale adjointe-Services aux citoyens à la Ville de Saint-Hyacinthe

UN REPRÉSENTANT DES ORGANISMES EN DÉFICIENCE INTELLECTUELLE :

Renée-Claude Paré, Directrice de l'Association des parents des enfants handicapés Richelieu-Val-Maska et présidente du Groupement des Associations de Personnes Handicapées du Richelieu-Yamaska

UN REPRÉSENTANT DES ORGANISMES EN DÉFICIENCE PHYSIQUE :

Jacynthe Daigle, Coordinatrice à Sclérose en plaques Saint-Hyacinthe-Acton et représentante de la Commission permanente de la Famille

UN REPRÉSENTANT DE LA DIRECTION DES COMMUNICATIONS ET DE LA PARTICIPATION CITOYENNE :

Jennifer Drouin-Ostiguy, Conseillère en communication

UN REPRÉSENTANT DE LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES :

Laurence Racine, Partenaire d'affaires en ressources humaines

UN REPRÉSENTANT DU SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE :

Guylain Lambert, Chef d'équipe à la prévention

UN REPRÉSENTANT DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS :

Steve Robidoux, Surintendant de la Division immeubles et espaces verts

UN REPRÉSENTANT DU SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT :

Marie-Josée Lemire, Cheffe de la Division permis et inspection

UN REPRÉSENTANT DU SERVICE DU GÉNIE:

Marc-Olivier Bleau, Chef de Division de la mobilité active et durable

UN REPRÉSENTANT DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (OCCASIONNEL) :

Andrée Morissette, Organisatrice communautaire, Centre Intégré de Santé et de Services sociaux Montérégie Ouest

ÉCHÉANCIER ANNUEL DU COMITÉ DE SUIVI

(4 rencontres annuelles)

MARS

- Prendre connaissance du plan d'action 2024 et s'approprier les actions;
- Début des actions 2024.

JUIN

- Suivi de l'année en cours;
- Établir le bilan du premier trimestre.

SEPTEMBRE

- Suivi de l'année en cours et révision des échéanciers de réalisation;
- Identification et priorisation des actions de l'année suivante;
- Prévision des montants nécessaires au budget de l'année suivante.

DÉCEMBRE

- Bilan final de l'année en cours;
- Rédaction du plan d'action de l'année suivante.

NOS AXES D'INTERVENTION

La Ville de Saint-Hyacinthe a catégorisé les secteurs d'activité suivants pour regrouper les obstacles à franchir et les mesures correctives à apporter dans l'année en cours :

- ➔ L'ESPACE URBAIN;
- ➔ L'HABITATION;
- ➔ LA SÉCURITÉ;
- ➔ LE TRANSPORT;
- ➔ L'EMPLOI ET LES RESSOURCES HUMAINES;
- ➔ LE LOISIR, LE SPORT ET LE PLEIN AIR;
- ➔ LA COMMUNICATION;
- ➔ LA SOLIDARITÉ SOCIALE;
- ➔ LES ARTS, LA CULTURE ET LE PATRIMOINE.



ACTIONS ET MESURES RÉALISÉES

ANNÉE DE RÉALISATION

L'ESPACE URBAIN

Aménager des stationnements pour personnes handicapées devant tous les édifices municipaux.	2000
Installer plusieurs feux de circulation pour piétons avec chronomètre.	2000
Installer des places de stationnement pour handicapés à proximité des édifices municipaux.	2000
Faire l'inventaire des équipements récréatifs accessibles et créer un plan d'amélioration. Faire l'installation de rampes, d'installations sanitaires et de stationnements réservés.	2000
Dresser un portrait de l'accessibilité de toutes les infrastructures municipales et planification de mesures correctives.	2004
Relancer les personnes handicapées visuelles, en collaboration avec le Groupement des Associations de Personnes Handicapées du Richelieu-Yamaska, afin de connaître leurs attentes concernant les feux sonores.	2007
Faire une réflexion sur l'opportunité d'installer des feux sonores à certaines intersections.	2007
Rencontrer le <i>Conseil des aveugles</i> et l' <i>Institut Nazareth et Louis-Braille</i> pour prioriser l'installation de feux sonores.	2008
Modifier les accès aux parcs afin de permettre aux poussettes et aux fauteuils roulants d'y accéder.	2008
Faire l'inventaire des bâtiments accessibles (en parallèle au plan directeur des équipements).	2011

Installer un ouvre-porte au centre communautaire La Providence.	2011
Aménager des trottoirs avec montée et modifier des clôtures aux terrains de soccer du parc La Providence.	2011
Installer un feu sonore à l'intersection Nelson et Sainte-Anne.	2011
Évaluer les 6 autres sites d'installation de feux sonores identifiés par l'étude.	2011
Aménager un stationnement réservé à la Bibliothèque Sainte-Rosalie.	2012
Sensibiliser les commerçants à l'utilisation du bon panneau pour les stationnements réservés.	2012
Inventorier les stationnements réservés et faire la distribution de panneaux d'affichage gratuits.	2012
Mettre en place une campagne de sensibilisation sur le respect des stationnements réservés (Semaine Québécoise des Personnes Handicapées).	2012
Modifier la durée de traverse à l'intersection Choquette et Bachand.	2013
Analyser et corriger les entraves à l'accessibilité dans les parcs.	2013
Installer un ouvre-porte au Carrefour des Groupes Populaires et au centre communautaire La Providence.	2013
Apporter des correctifs dans une toilette accessible à l'hôtel de ville.	2013
Mentionner les problématiques de circulation sur les trottoirs du centre-ville (terrasses estivales) auprès du comité « chantier centre-ville ».	2013
Dresser un portrait de l'accessibilité de tous les édifices municipaux.	2014
Faire un suivi et une relance de la campagne 2012 sur l'affichage des panneaux de stationnements réservés.	2014

Aménager un vestiaire adapté au Centre aquatique Desjardins (2 ouvre-portes dans le vestiaire no.1, barres d'appui dans les cabines de vestiaires), dans le bassin récréatif et l'escalier du bassin récréatif.	2014
Au Centre aquatique Desjardins, installer une main-courante dans l'escalier du bassin récréatif pour y faciliter l'accès.	2014
Installer un ouvre-porte motorisé aux centres communautaires Saint-Thomas-D'Aquin et Assomption.	2014
Adopter un plan directeur des trottoirs.	2014
Documenter le dossier de la circulation piétonne des personnes à mobilité réduite, particulièrement la clientèle en déficience visuelle.	2014
Louer des cabinets portatifs accessibles lors de certains événements.	2015
Améliorer l'accessibilité de la caserne d'incendie no.2.	2015
Améliorer la sécurité sur 7 intersections critiques (signalisation et marquage au sol).	2015
Rendre les sentiers et les aires de jeux accessibles dans 3 parcs de quartiers.	2015
Améliorer la sécurité piétonnière sur 6 intersections (marquage au sol et signalisation).	2015
Vérifier auprès de municipalités comparables, concernant l'impact de l'installation de feux sonore sur la sécurité et la circulation.	2016
Faire l'inventaire des entraves à l'accessibilité des cours d'école.	2016
Finaliser l'analyse d'accessibilité universelle des bâtiments existants.	2017
Installer des bandes contrastantes sur les nez de marche au Centre des Arts Juliette-Lassonde et au Centre aquatique Desjardins.	2018
Améliorer la signalisation d'identification des toilettes au parc Les Salines et dans les vestiaires du CAD.	2018

Adhérer au programme petits établissements accessibles, du gouvernement du Québec qui vise à octroyer une subvention afin de rendre les commerces accessibles et pour aménager l'intérieur en conséquence.	2018
Créer un 5 ^e volet au programme de restauration des façades commerciales pour permettre de subventionner des travaux pour rendre un commerce accessible pour une certaine portion du centre-ville.	2018
Mise en place d'inspections par le Service de l'urbanisme visant à s'assurer qu'un corridor de 1,5 mètre demeure libre à partir du mur des commerces dans la partie commerciale du centre-ville.	2018
Installer des portes automatisées coulissantes à l'entrée principale du CAD.	2019
Plusieurs améliorations des espaces urbains ont été réalisées. Notamment au Centre des Arts Juliette-Lassonde, au Centre aquatique Desjardins, au chalet du parc Les Salines et au parc à chien.	2019
Préparer un rapport avec photos et priorisation des interventions et le remettre au responsable des infrastructures au Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe afin de planifier des travaux correctifs en lien avec l'accessibilité des cours d'école.	2019
Présenter un livret sur l'accessibilité des commerces. Il a été lancé officiellement lors d'un point de presse à la fin février et une tournée des commerçants du centre-ville a été effectuée en début juin par des membres de la <i>Table de concertation des organismes offrant des services aux personnes handicapées</i> .	2019
Plusieurs améliorations des espaces urbains ont été réalisées afin de créer des contrastes visuels. Notamment au Centre des Arts Juliette-Lassonde, au Centre aquatique Desjardins et au chalet du parc Les Salines.	2020
Aménager 4 fontaines d'eau accessibles dans les parcs.	2021
Ajouter de cases de stationnement pour personnes à mobilité réduite devant le Centre aquatique Desjardins.	2021
Modifier le volet Accessibilité universelle du Programme de subvention municipale afin de majorer le montant total de subventions à 60 000\$.	2022

Démarrer le plan directeur des parcs et espaces verts.	2022
Installer un bouton ouvre-porte sur la rampe du Centre des Arts Juliette-Lassonde.	2022
Installer une toilette accessible au rez-de-chaussée du Centre culturel Humania assurance.	2022
Offrir l'accessibilité universelle au bâtiment original pour la nouvelle Bibliothèque T.A.-St-Germain.	2022
Réaliser et mettre en application une politique d'aménagement des terrasses au centre-ville.	2023
Avoir une liste des conteneurs à déchets à changer et procéder à l'achat de nouveau conteneur facile d'accès.	2023
Mettre en place une campagne de sensibilisation et de promotion des bonnes pratiques de la cohabitation dans l'espace urbain avec les outils de communications du ministère.	2023
L'HABITATION	
Adhérer au programme « Logement abordable Québec »	2006
Soutenir le projet de l'Office municipal d'habitation/CLSC pour la construction de 18 logements pour les personnes à mobilité restreinte (près de la Maison Champagnat).	2008
Sensibiliser les propriétaires et entrepreneurs concernant le rangement des triporteurs/quadrupporteurs dans les édifices existants et futurs.	2013
Améliorer la procédure de mise à jour du Programme d'identification de domicile en collaboration avec le service de transport adapté de la MRC.	2013
Mobiliser le Centre de santé et de services sociaux Richelieu-Yamaska pour accélérer le traitement des demandes au Programme d'adaptation de domicile.	2013
Documenter le dossier du logement accessible et abordable.	2014

Modifier la réglementation permettant l'installation de rampes ou d'élévateurs en façade de bâtiment, en milieu résidentiel.	2016
Promouvoir le site www.onroule.org afin de faciliter la recherche de logements et de lieux publics accessibles.	2016
Installer un collant jaune contrastant sur le bouton ouvre-porte au chalet du parc Les Salines, au Centre aquatique Desjardins et au Centre des Arts Juliette-Lassonde.	2020
Installer des bandes contrastantes, blanches et antidérapantes dans les gradins du Centre aquatique Desjardins et dans les marches au Centre des Arts Juliette-Lassonde.	2020
Faire l'analyse de l'accessibilité des nouvelles constructions ou lorsque des travaux de transformation sont effectués. (800 bâtiments inspectés en 2023)	2023

LA SÉCURITÉ

Identifier les clientèles plus difficiles à joindre en cas d'urgence et ajuster les méthodes de communication pour les atteindre.	2011
Créer un groupe automatisé pour les personnes à risque.	2011
Publiciser le programme de sécurité en milieu résidentiel et son mécanisme de mise à jour : <ul style="list-style-type: none"> ◆ Site Internet municipal; ◆ Semaine des personnes handicapées; ◆ Établir des liens avec les organismes du milieu; ◆ Visite annuelle à la Table de concertation des organismes de personnes handicapées. 	2011
Mettre en place un protocole de suivi des normes dans les cas de nouvelles résidences et lors de rénovation ou d'agrandissement de résidences existantes.	2014
Mettre en place le programme « voisins-secours » pour gérer les résidents lors des évacuations d'urgence.	2014

Offrir une formation pour les pompiers sur l'intervention en situation d'urgence avec des personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme.	2016
Développer un plan de communication afin de joindre les gens ciblés autre que par le transport adapté.	2022
Sensibiliser les résidents des RPA (11 visites) ainsi que les élèves des écoles primaires et secondaires (36 visites) à leur réalité et d'évaluer leur capacité physique à l'évacuation.	2023
Promouvoir les bons comportements à adopter en lien avec les risques incendie à la maison par l'activité Pompier au parc et Pompier au camp (3 parcs, 400 enfants et 20 personnes de tous âges vivant avec une déficience intellectuelle).	2023

LE TRANSPORT

Appliquer des tarifs réduits en transport en commun pour des clientèles spécifiques.	2007
Participer au service de transport adapté de la MRC. Hausser les budgets attribués. (Trois élus municipaux siègent toujours à ce comité régional)	2009-2010
Accepter les accompagnateurs au transport en commun et collectifs. <ul style="list-style-type: none"> ♦ Vignette d'accompagnement en loisir; ♦ Carte de transport adapté. 	2011
Produire et distribuer un feuillet promotionnel sur les conseils de sécurité pour les personnes qui circulent en Aides à la mobilité motorisées (triporteurs, quadriporteurs, etc.).	2014
Ajuster les horaires de transport adapté pour desservir certains événements (Les Beaux-Mardis de Casimir).	2015
Réaliser par la SQ, des interventions de sensibilisation aux règles de circulation avec un aide à la mobilité motorisée (AMM).	2016 et 2017
Amorcer une réflexion en vue du renouvellement des véhicules de transport en commun vers des modèles accessibles (planchers bas).	2017

Étudier et analyser la circulation automobile et piétonnière autour du Centre des congrès. Début des aménagements de 2 traverses piétonnières avec feux sonores.	2018
Concevoir et adopter un plan de développement durable incluant des orientations en vue d'un plan de transport actif.	2020
Analyser les intersections piétonnières ciblées et conception de plans préliminaires.	2022
Installer des feux sonores et poursuivre les analyses sur les différentes intersections.	2022
Mettre en place du Comité de mobilité active et durable.	2023

LE LOISIR, LE SPORT ET LE PLEIN AIR

Réviser le programme d'accompagnement en loisirs durant l'été des personnes avec déficience physique et intellectuelle dans les programmes de loisir. Accompagner les autres municipalités de la MRC dans cette responsabilité qui leur incombe.	2008
Adhérer au programme : Vignette d'accompagnement touristique et de loisir.	1999
Assurer la pérennité du service d'accompagnement en loisirs d'été offert par le Mouvement Action Loisirs Inc. En signant des ententes à plus long terme.	2009-2010
Acheter une luge adaptée pour le parc Les Salines.	2011
Publiciser la présence des équipements adaptés sur les sites d'activités : <ul style="list-style-type: none"> ♦ Bibliothèques; ♦ Parc Les Salines; ♦ Centre aquatique Desjardins; ♦ Parcs (mobilier et jeux); ♦ Etc. 	2012
Envisager certains cas d'accompagnement sur d'autres sites de camp de jour que le site identifié. (Projet pilote à Sainte-Rosalie et Assomption)	2012

Réviser le programme d'accompagnement en camp de jour pour les enfants avec limitations.	2013
Confirmer la relocalisation du Mouvement Action Loisirs Inc. (MALI) au futur Centre culturel Humania assurance. Relocalisation en 2014.	2013
Mobiliser le milieu (municipalités) et entreprendre des démarches au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MELS) en collaboration avec Zone Loisir Montérégie (ZLM) pour l'augmentation du financement du <i>Programme d'accompagnement en camp de jour</i> .	2014
Sensibiliser les partenaires et organisateurs d'événements à offrir des événements accessibles.	2014
Acheter 3 tables à langer adaptées pour le <i>Programme d'accompagnement en camp de jour</i> .	2017
Adhérer à la Vignette d'Accompagnement touristique et de loisir (VATL) du Centre de congrès.	2018
Adopter le <i>Cadre de référence événementielle</i> , incluant des indicateurs et des recommandations en accessibilité.	2020
Inaugurer un parc comportant des aires de jeux adaptées pour les enfants ayant divers types de limitations (parc Sacré-Cœur) en collaboration avec l'école René St-Pierre et le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe.	2020
Signer un protocole d'entente avec un organisme spécialisé (MALI) afin d'être responsable du <i>Programme d'accompagnement en camp de jour</i> .	2020
Réaliser une aire de jeux d'eau accessible aux personnes à mobilité réduite au parc Les Salines.	2022
Analyser les événements municipaux afin d'inclure des mesures de sensibilisation en accessibilité universelle.	2022
Ajouter un ascenseur au Stade Louis-Philippe-Gaucher afin de rendre le nouveau casse-croute accessible.	2022

LA COMMUNICATION

Mettre sur pied un programme de sensibilisation des commerçants à l'accessibilité des personnes handicapées.	2000
Identifier les activités accessibles par un pictogramme dans la nouvelle version du bulletin d'information « Au Cœur du Maskoutain ».	2008
Rendre accessible le plan d'action sur le site Internet de la Ville.	2009
Nommer un élu responsable de l'accessibilité aux biens et aux services municipaux.	2010
Former un comité de suivi du plan d'action.	2010
Planifier la tenue de l'expo itinérante sur « Les 150 ans de l'Institut Nazareth et Louis-Braille ».	2011
Répertorier et changer au besoin certains téléphones publics non adaptés.	2011
Regrouper les services sous l'onglet « Personnes handicapées » sur le site Internet et dans les publications de la Ville.	2012
Faire connaître l'utilisation du système de requêtes auprès des organismes de personnes handicapées.	2012
Mettre en place une nouvelle signalisation standardisée et facile à consulter dans les sentiers du parc Les Salines.	2015
Répertorier les bonnes pratiques en matière de site Internet accessible, en vue de la mise à jour du site Internet de la Ville en 2017.	2016
Réaliser une activité de formation/sensibilisation sur l'accessibilité universelle pour des élus, directeurs de services et personnalités du milieu.	2016
Intégrer au nouveau site Internet de la Ville les standards d'accessibilité de base nécessaires.	2018

Concevoir un livret contenant les bonnes pratiques en matière d'accessibilité, en vue de sensibiliser les commerçants.	2018
Mettre en place d'un plan de communication afin de sensibiliser les acteurs clés et la population en lien avec l'accessibilité universelle.	2021
Planifier les nouvelles activités de sensibilisation pour les acteurs clés de l'organisation.	2022
Sélectionner des sujets d'actualité sur les enjeux que vivent les personnes handicapées, sur le moyen de réduire ces obstacles et en faire la promotion sur les réseaux sociaux.	2023
LA SOLIDARITÉ SOCIALE	
Faire la mise en place du premier plan d'action (la consultation des personnes handicapées) par le biais du <i>Groupement des associations des personnes handicapées du Richelieu-Yamaska (GAPHRY)</i> .	1998
Organiser des formations sur la sensibilisation et l'accueil des personnes handicapées dans les services municipaux.	2000
S'assurer de la représentativité des familles des personnes handicapées sur la Commission régionale de la Famille, responsable de l'élaboration de la politique de la Famille.	2007
Participer annuellement aux activités de la Semaine québécoise des personnes handicapées. Convocation des élus à un « souper dans le noir » en les sensibilisant à la réalité des handicapés visuels.	2008
Garder des liens présents entre les Ressources humaines et le service éducatif en milieu ouvert, les Travaux publics et l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe (programme en horticulture).	2009
Évaluer le processus de gestion des ressources humaines selon les droits de la personne.	2010
Renseigner les personnes handicapées sur l'accessibilité de certains postes ouverts à la Ville.	2011

Vérifier les formations spécialisées en collaboration avec le Service de développement de l'employabilité de la Montérégie et voir la possibilité d'accueillir du personnel ou des stagiaires.	2011
Créer une vidéo pour valoriser l'emploi de personnes handicapées dans le cadre de la Semaine québécoise pour les personnes handicapées.	2012
Participer et supporter l'organisation de la Semaine québécoise des personnes handicapées.	2012
Intégrer les principes d'accessibilité universelle à la Politique citoyenne.	2013
Accueillir un membre du Centre Intégré de Santé et de Services sociaux, siégeant à la Table de concertation, au comité de suivi.	2022
LES ARTS, LA CULTURE ET LE PATRIMOINE	
Accepter la Vignette d'accompagnement en loisir (CAL) au Centre des arts Juliette-Lassonde.	2011
Analyser la disponibilité des documents et des équipements adaptés aux deux bibliothèques.	2011
Publiciser l'acceptation de la Vignette d'accompagnement en loisir (CAL) au Centre des arts Juliette-Lassonde.	2012
Revoir le fonctionnement de l'attribution des places pour fauteuils roulants au Centre des arts Juliette-Lassonde.	2013
Publiciser l'acceptation de la Vignette d'accompagnement en loisirs (CAL) au Centre des arts Juliette-Lassonde.	2014
Améliorer l'accessibilité à la culture et au patrimoine par l'annonce de la création d'un pôle culturel au cours des prochaines années.	2017

LES ACTIONS

ACTIONS ET MESURES APPLIQUÉES EN CONTINU

1.0 L'ESPACE URBAIN		
1.1	Aménager des trottoirs adaptés (avec descente) lors de tous les nouveaux aménagements ou réfections.	2006
1.2	Soutenir les organismes communautaires dans l'aménagement de leurs infrastructures pour les personnes handicapées (Ex. : 2008-2009, implantation Centre Butler - Centre Louise-Bibeau - Maison de la Famille, etc.)	2008
1.3	Porter une attention particulière au déneigement des trottoirs et des accès aux édifices municipaux.	2008
1.4	Analyser complètement l'accessibilité de tous les nouveaux projets d'infrastructure.	2008
1.5	Prévoir un montant au budget pour corriger des obstacles en cours d'année.	2012
1.6	Installer un mécanisme de traitement des requêtes au niveau de l'empiètement des arbres, haies et arbustes sur la voie publique.	2013
1.7	Lors de l'implantation de nouvelles installations (feux de circulation), documenter et analyser la circulation piétonnière afin d'identifier les solutions potentielles pour la sécurité des personnes ayant une déficience visuelle.	2014
1.8	Utiliser les toilettes accessibles du bureau de la MRC lors de certains événements au parc Casimir-Dessaulles.	2015
1.9	Avoir un inspecteur du Service de l'urbanisme qui parcourt le centre-ville afin d'identifier les obstacles et adresser les correctifs.	2018

1.10	Installer des fontaines d'eau multiniveaux offrant une accessibilité universelle, dans les différents parcs et espaces urbains.	2022
2.0	L'HABITATION	DEPUIS
2.1	Assurer, au niveau municipal, le programme d'adaptation de domicile. (Programme s'adressant aux personnes handicapées qui sont limitées dans l'accomplissement de leurs activités quotidiennes à domicile qui consiste en une aide financière versée au propriétaire du domicile pour l'exécution des travaux d'adaptation admissibles répondant aux besoins des personnes handicapées).	2006
2.2	Rendre disponible aux propriétaires et entrepreneurs, l'information nécessaire pour aménager des logements accessibles.	2016
3.0	LA SÉCURITÉ	DEPUIS
3.1	Opérer le programme d'aide à l'évacuation d'urgence par le Service de sécurité incendie (système de connaissance des endroits où sont les personnes handicapées).	2006
3.2	Promouvoir annuellement le programme d'aide à l'évacuation d'urgence.	2011
3.3	Améliorer les procédures d'inscription et de mise à jour des informations au programme d'aide à l'évacuation d'urgence. Extension du service à toute la MRC des Maskoutains.	2012
3.4	Mettre en place de visites d'inspection de résidences hébergeant des personnes à mobilité réduite, en vue de réaliser des aménagements favorisant la sécurité des résidents.	2016
4.0	LE TRANSPORT	DEPUIS
4.1	Renouveler le contrat du transport adapté tenant compte des recommandations du Regroupement maskoutain des utilisateurs du transport adapté (RMUTA).	2000
4.2	Former et sensibiliser les chauffeurs en transport adapté face aux différentes clientèles handicapées.	2011

4.3	Promouvoir l'acceptation de la vignette d'accompagnement dans le transport collectif.	2015
4.4	Offrir la gratuité du stationnement sur rue pour les détenteurs de vignettes de personnes à mobilité réduite (places avec horodateurs).	2015
4.5	Poursuivre des actions de sensibilisation et répression auprès des utilisateurs téméraires d'aide motorisée à la mobilité (AMM).	2018
5.0	L'EMPLOI ET LES RESSOURCES HUMAINES	DEPUIS
5.1	Démontrer l'accessibilité aux emplois offerts à la Ville.	2011
5.2	Cibler plus clairement la clientèle handicapée dans le processus de recrutement.	2012
5.3	Avoir une nouvelle procédure d'affichage des postes en vigueur faisant état d'un nouveau message sur l'accessibilité aux emplois.	2015
5.4	Former les employés clés en approvisionnement accessible.	2019
5.5	Analyser les besoins en formations et rester à l'affût des formations pertinentes pour chacun des services.	2012
6.0	LE LOISIR, LE SPORT ET LE PLEIN AIR	DEPUIS
6.1	Évaluer l'installation d'aires de jeu adaptées dans les cas de nouveaux aménagements.	2007
6.2	Soutenir les organisateurs d'événement afin de rendre les événements plus accessibles.	2012
6.3	Installer des rampes d'accès aux aires de jeux lors de l'aménagement ou lors du réaménagement d'un parc.	2015
6.4	Intégrer la notion d'accessibilité universelle et de la carte accompagnement loisir à l'intérieur des protocoles d'entente des organismes reconnus par la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes.	2021

6.5	Analyser les obstacles répertoriés lors de requêtes citoyennes concernant certaines activités sportives qui ne tiennent pas compte des délais occasionnés par le handicap.	2023
7.0	LA COMMUNICATION	DEPUIS
7.1	Utiliser le système de traitement des requêtes Harfan pour corriger les obstacles signalés par les citoyens ayant des limitations.	2012
7.2	Promouvoir annuellement des programmes de subventions disponibles et le guide « comment rendre mon commerce accessible ».	2019
7.3	Considérer les critères d'accessibilité visuelle dans les différents outils de communication (Site Internet, bulletin, infolettre, publication Facebook).	2019
7.4	Actualiser régulièrement le plan de communication et l'utilisation des médias sociaux.	2022
7.5	Solliciter, par courriel, des partenaires clés afin de sélectionner des sujets d'actualité sur les enjeux que vivent les personnes handicapées et sur le moyen de réduire ces obstacles.	2023
8.0	LA SOLIDARITÉ SOCIALE	DEPUIS
8.1	Lors de la Semaine québécoise des personnes handicapées, planifier une activité de sensibilisation pour les acteurs clés de l'organisation.	2008
9.0	LES ARTS, LA CULTURE ET LE PATRIMOINE	DEPUIS
9.1	Analyser les éléments qui nuisent à la participation des citoyens vivant avec des limitations en s'alliant avec les différents partenaires concernés.	2023

ACTIONS ET MESURES SPÉCIFIQUES

2024



ACTIONS ET MESURES 2024

NUMÉRO	OBSTACLES	ACTIONS	DESCRIPTION	SERVICE (S)	RESPONSABLE(S)	ÉCHÉANCIER	INDICATEUR DE PERFORMANCE
1.0 L'ESPACE URBAIN							
2024-1.1	Les terrasses extérieures ne sont pas toutes accessibles aux personnes handicapées.	Promouvoir le Guide des terrasses saisonnières et la réglementation en vigueur.	Appliquer la réglementation en vigueur.	Urbanisme et environnement Génie	Marie-Josée Lemire Marc Olivier Bleau	Automne	Effectuer au moins 2 visites durant l'été et donner des constats d'infraction au besoin.
2024-1.2	Les citoyens ont parfois de la difficulté à bien comprendre les enjeux d'accessibilité universelle reliés à l'aménagement des parcs publics.	Éduquer et sensibiliser la population sur les normes d'accessibilité universelle.		Communications	Jennifer Drouin-Ostiguy	Hiver	Produire des capsules et les diffuser sur les réseaux sociaux.
2024-1.3	Plusieurs stationnements pour personnes handicapées sont non-conformes.	Répertorier les stationnements non conformes et refaire le marquage des cases de stationnement réservées à l'usage exclusives des personnes handicapées et rafraîchir les cases en suivant un échéancier de travail.	Respecter les normes d'aménagement et se doter d'un outil de gestion. Cibler les corrections par ordre de priorité.	Génie	Marc-Olivier Bleau	Automne	Avoir une liste à jour des travaux à effectuer.
2024-1.4	À la venue de l'Omnium de tennis en fauteuil roulant 2024, le terrain de tennis à la Polyvalente Hyacinthe-Delorme ainsi que le bloc sanitaire seront non-accessibles aux personnes ayant des incapacités physiques.	Vérifier l'accessibilité du bloc sanitaire ainsi que l'accès au terrain de tennis et prévoir les ajustements pour l'événement 2024.	Réserver un budget afin de réaliser les travaux de réfection.	Loisirs Travaux publics	Étienne Lussier Steve Robidoux	Printemps	Modifications apportées au bloc sanitaire et amélioration de la rampe d'accès au terrain de tennis.

NUMÉRO	OBSTACLES	ACTIONS	DESCRIPTION	SERVICE (S)	RESPONSABLE(S)	ÉCHÉANCIER	INDICATEUR DE PERFORMANCE
2024-1.5	Les normes minimales de construction ne permettent pas l'accessibilité pour tous.	Analyser la faisabilité d'établir des normes plus élevées en termes d'accessibilité lors des nouvelles constructions et de rénovations de bâtiments appartenant à la Ville.	Amélioration des espaces publics afin d'offrir des environnements sécuritaires et accessibles à tous.	Travaux publics Loisirs	Steve Robidoux Julie Gagnon	Automne	Établir trois niveaux de cotation des normes.
		Dans le cadre de la refonte des règlements de l'urbanisme, à obliger les propriétaires de nouveaux bâtiments commerciaux à se conformer aux normes minimales d'accessibilité universelle		Urbanisme	Gabrielle Piché	Automne	Refonte réglementaire de l'urbanisme

2.0 L'HABITATION

2024-2.1	Le Plan d'aide à l'évacuation d'urgence de la Sécurité Incendie n'a pas été mis à jour.	Mettre à jour du Plan de Sécurité Incendie (PSI).	En concordance avec le volet d'assistance des personnes à mobilité réduite en cas d'intervention.	Sécurité incendie	Guylain Lambert	Hiver	Production de la mise à jour du rapport.
2024-2.2	Les personnes handicapées sont limitées dans l'accomplissement de leurs activités quotidiennes à leur domicile.	Promouvoir le Programme d'adaptation de domicile (PAD).		Urbanisme et environnement Communications	Marie-Josée Lemire Jennifer Drouin-Ostuguy	Tout au long de l'année	Partager le PAD sur nos plateformes.

3.0 LA SÉCURITÉ

2024-3.1	La difficulté à mettre à jour la liste des personnes ayant besoin d'assistance lors d'une évacuation.	Utiliser un logiciel d'appel à la population et favoriser la géolocalisation.		Sécurité incendie	Guylain Lambert	Hiver	Avoir un logiciel fonctionnel.
----------	---	---	--	-------------------	-----------------	-------	--------------------------------

NUMÉRO	OBSTACLES	ACTIONS	DESCRIPTION	SERVICE (S)	RESPONSABLE(S)	ÉCHÉANCIER	INDICATEUR DE PERFORMANCE
2024-3.2	Le programme <i>Les pompiers au camp</i> et <i>Pompiers au parc</i> est méconnu des organismes.	Promouvoir le Programme Les pompiers au camp et Pompier au parc	Informar les jeunes des bons comportements à adopter avec les risques incendie à la maison.	Sécurité incendie	Guylain Lambert	Été	Effectuer annuellement au moins 2 activités de sensibilisation.
2024-3.3	Les plans d'évacuation sont souvent inappropriés ou même inexistant.	Faire des exercices d'évacuation des personnes ayant des besoins particuliers dans les résidences pour personnes âgées (RPA), dans les écoles primaires et secondaires.	Sensibiliser les résidents et les élèves à leur réalité et évaluer leur capacité physique à l'évacuation.	Sécurité incendie	Guylain Lambert	Tout au long de l'année	Effectuer annuellement un minimum de 25 visites.

4.0 LE TRANSPORT

2024-4.1	La méconnaissance des emplacements de stationnements pour personnes handicapées.	Répertorier et cartographier les stationnements accessibles et diffuser l'information aux citoyens.	Faciliter l'organisation des déplacements en fonction des emplacements disponibles.	Service du génie	Marc-Olivier Bleau	Hiver	Publier la carte des emplacements sur nos plateformes.
----------	--	---	---	------------------	--------------------	-------	--

5.0 L'EMPLOI ET LES RESSOURCES HUMAINES

2024-5.1	Les jeunes inscrits à des programmes adaptés sont moins présents sur le marché de l'emploi.	Intégration d'un élève du programme scolaire (FPT) DPJ, SDEM SEMO.	Stage d'un jour ou estival dans un des services de la Ville, incluant des actions facilitant la réussite de ce poste.	Ressources humaines	Laurence Racine	Hiver	Offrir un stage.
2024-5.2	Le processus d'approvisionnement accessible est méconnu des employés municipaux.	Former les nouveaux employés clés en approvisionnement accessible dès la première année en poste.	Mise en place d'un processus concernant l'approvisionnement accessible.	Ressources humaines	Laurence Racine	Tout au long de l'année	Former les nouveaux employés.

NUMÉRO	OBSTACLES	ACTIONS	DESCRIPTION	SERVICE (S)	RESPONSABLE(S)	ÉCHÉANCIER	INDICATEUR DE PERFORMANCE
2024-5.3	Les adultes ayant un handicap vivent des difficultés à accéder au marché de l'emploi.	Revoir les formulaires d'embauche et nos offres d'emploi.	Bonifier les descriptions pour être plus inclusif.	Ressources humaines et service concerné	Laurence Racine	Tout au long de l'année	Adapter tous les nouveaux formulaires.

6.0 LE LOISIR, LE SPORT ET LE PLEIN AIR

2024-6.1	Les citoyens sont peu informés des alternatives disponibles afin de pallier aux handicaps.	Collaborer avec des partenaires clés comme Zone Loisirs Montérégie et L'association des parents d'enfants handicapés Richelieu Val-Maska.	Faire la promotion du matériel adapté disponible sur le territoire.	Loisirs Communications et de la participation citoyenne	Julie Gagnon Jennifer Drouin-Ostiguy	Tout au long de l'année	Partager le répertoire ZLM sur le site de la Ville.
2024-6.2	Il n'y a pas suffisamment de matériel adapté pour faciliter la participation des enfants à besoins particuliers inscrits au Programme d'accompagnement.	Acquérir au moins 1 trousse sensorielle par centre communautaire.	Attribuer un budget de 5 000\$ pour le développement de trousse sensorielles.	Loisirs	Julie Gagnon	Juin	Livrer 9 trousseaux aux 9 sites de camps de jour.
2024-6.3	De nombreux citoyens ne connaissent pas la Carte accompagnement loisir.	Appliquer et promouvoir la carte accompagnement loisirs (CAL).	Faciliter les démarches d'accompagnement ou de référencement.	Loisirs Communications et de la participation citoyenne	Julie Gagnon Jennifer Drouin-Ostiguy	Tout au long de l'année	Produire 2 capsules et diffuser sur les réseaux sociaux.

NUMÉRO	OBSTACLES	ACTIONS	DESCRIPTION	SERVICE (S)	RESPONSABLE(S)	ÉCHÉANCIER	INDICATEUR DE PERFORMANCE
2024-6.4	L'intégration des enfants 0-5 ans ayant des besoins particuliers est difficile dans certaines activités de sports ou de loisirs.	Encourager la participation des coordonnateurs des centres communautaires à la Table petite enfance (CIPE) et à la Table Jeunesse (TJM).	Favoriser les échanges et trouver des pistes de solutions.	Loisirs	Julie Gagnon	Tout au long de l'année	Présence annuelle des coordonnateurs à au moins 4 tables de concertation.

7.0 LA COMMUNICATION

2024-7.1	Les citoyens ne connaissent pas les mesures pouvant être adaptées et ainsi favoriser la participation citoyenne.	Diversifier les canaux de communication afin que les citoyens se prononcent.	Collaborer avec la GAPHRY en utilisant la Brigade AXECIBLE en plus du système de requête de la Ville.	Loisirs Communications et de la participation citoyenne	Julie Gagnon et Jennifer Drouin-Ostiguy	Automne	Utilisation de la plateforme.
2024-7.2	Les projets présentés au budget participatif ne visent pas l'accessibilité.	Inclure au Budget participatif de la Ville un volet d'accessibilité. Prévoir une enveloppe budgétaire en 2025.	Invitation aux personnes vivant avec un handicap ou leurs proches à soumettre un projet.	Communications et de la participation citoyenne	Jennifer Drouin-Ostiguy et Catherine Gentile	Automne	Voter pour le projet à réaliser en 2025.
2024-7.3	La difficulté à rejoindre la population vivant avec des handicaps.	Adapter l'affichage et diversifier les moyens de communication sur nos réseaux sociaux et sur le site Internet.	Utiliser un visuel conforme selon les recommandations de l'INLB et prévoir du support audio.	Communications et de la participation citoyenne	Jennifer Drouin-Ostiguy et Audrey-Anne Barsalou	Hiver	Adapter ou produire au moins 3 documents.

8.0 LA SOLIDARITÉ SOCIALE

NUMÉRO	OBSTACLES	ACTIONS	DESCRIPTION	SERVICE (S)	RESPONSABLE(S)	ÉCHÉANCIER	INDICATEUR DE PERFORMANCE
2024-8.1	Plusieurs acteurs clés, citoyens et organismes ne se sentent pas concernés par les situations de handicaps.	Lors de la Semaine québécoises des personnes handicapées, planifier une activité de sensibilisation pour les acteurs clés de l'organisation.	Activités à déterminer en comité de suivi.	Tous	Julie Gagnon	Printemps	Établir un calendrier d'activités avec les participants.
2024-8.2	Méconnaissance des besoins des personnes en situation de handicap par la population en général.	Selon les demandes formulées dans les requêtes et lorsque possible, lever les obstacles par des mesures inclusives pour tous.	Utiliser le budget discrétionnaire de (enveloppe globale de 25 000\$)	Tous	Julie Gagnon et Geneviève Patenaude	Tout au long de l'année	Actions financées par le budget discrétionnaire.

9.0 LES ARTS, LA CULTURE ET LE PATRIMOINE

2024-9.1	La nouvelle bibliothèque comporte des éléments faisant obstacle aux normes d'accessibilité universelle.	Prendre connaissance du rapport d'évaluation consultative par le CISSMO et INLB.	Porter une recommandation et prioriser les actions à poser selon le rapport déposer à la Ville.	Travaux publics et Loisirs	Steve Robidoux et Julie Gagnon	Printemps	Établir un plan de modification suivant une échelle de priorisation.
----------	---	--	---	----------------------------	--------------------------------	-----------	--

